**PACTE**

**Motion à faire voter en Conseil des Maîtres⋅ses**

**Les enseignant·es de l’école —————– réuni·es lors du des maitre·ses du ———– 2023 dénoncent le PACTE enseignant.**

* **Parce que les enseignant·es ne demandent pas à travailler plus (les enquêtes ministérielles indiquent déjà qu’elles·ils travaillent déjà en moyenne plus de 43h hebdomadaires et plus de 30 jours pendant les vacances des élèves)…**
* **Parce que leurs conditions de travail et leurs rapports hiérarchiques (déjà compliqués) vont encore se dégrader et les épuisements professionnels se multiplier…**
* **Parce qu’il va générer une nouvelle territorialisation de l’École en fonction des rythmes scolaires (et des interventions en collège selon les disponibilités) et des transports scolaires (surtout en milieu rural)…**
* **Parce que c’est la dérégulation des Obligations réglementaires de service (ORS), l’annualisation du temps de travail, le contournement des grilles de rémunération et donc la casse des statuts…**
* **Parce que la rémunération indemnitaire est précaire (car soumise au bon vouloir de l’administration) et n’entre pas dans le calcul des retraites…**
* **Parce que la rémunération indemnitaire crée de nombreuses inégalités : femmes-hommes, entre premier et second degré…**
* **Parce que ce Pacte ne permettra pas le rattrapage de décennies de pertes de pouvoir d’achat…**
* **Parce qu’en généralisant une rémunération par primes, le « PACTE » va fragiliser le statut des enseignant·es et leurs rémunérations indiciaires (via les grilles statutaires),  garantissant le droit à la carrière, tout en ne permettant pas d’augmenter les cotisations retraite.**
* **Parce qu’enfin, il n’apportera aucun bénéfice pédagogique aux élèves et devrait laisse encore moins de temps aux enseignant·es pour préparer des cours de qualité et concevoir des projets ambitieux.**

**Pour toutes ces raisons, les personnels enseignants de l’école….. refusent de signer le PACTE.**